

Le Cercle d'amis

PLANIFICATION FINANCIÈRE POUR LES SUBVENTIONNAIRES DE LA FONDATION DES AMIS DE L'HÔPITAL DE MONCTON

Création d'un fonds de dotation : le don qui se multiplie

L'histoire d'Angus

Lorsqu'Angus McDonald a décidé de créer un fonds de dotation pour la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton, il l'a fait pour honorer la mémoire de Gloria, sa défunte épouse. « Je tenais à lui rendre hommage pour les 47 années que nous avons passées ensemble. J'ai pensé que la meilleure manière de réaliser cet objectif était de créer un don durable en son nom. »

Gloria, originaire de Moncton, a fait ses études à l'École des infirmières de L'Hôpital de Moncton, et elle a reçu son diplôme en 1958. « Fort heureusement, elle était intéressée par les soins infirmiers psychiatriques, ce qui l'a poussée à partir dans l'ouest avec une autre infirmière jusqu'à Brandon, au Manitoba, pour suivre une formation dans ce domaine », indique Angus, qui est originaire de cette région. Par la suite, Gloria et Angus ont déménagé à Burnaby, en Colombie-Britannique. « C'est drôle, nous habitons tous les deux à Burnaby à cette époque, mais nous ne nous sommes pas rencontrés avant d'assister à un spectacle à Vancouver », raconte Angus. « Nous nous entendions très bien; après une période de fréquentation, nous nous sommes mariés en 1968. »

Au fil des ans, Angus a travaillé en tant que gestionnaire d'un magasin Tip Top Tailors, une ligne de vêtements pour hommes. « Une de mes tâches était d'aider à organiser et à gérer les nouveaux magasins dans l'ensemble du Canada. Par conséquent, nous avons déménagé de nombreuses fois au cours de ma carrière. D'ailleurs, nous avons déménagé 15 fois en 17 ans. » À chaque déménagement, Gloria avait besoin de dénicher un autre emploi en sciences infirmières. Ils ont fini par habiter à Red Deer, en Alberta, où Gloria a occupé le poste de directrice intérimaire des soins infirmiers jusqu'à ce qu'une blessure au dos temporaire la pousse à prendre sa retraite. Angus a décidé de se retirer un an plus tard; en 1993, ils ont choisi de s'établir à Moncton. « Comme la famille de Gloria était installée dans la région et parce qu'elle a si souvent été obligée de déménager en raison de mon travail, j'étais heureux de m'installer dans la région de Moncton. »



Angus McDonald

Ils se sont bien intégrés à la communauté. Angus, un opérateur passionné de radio amateur, s'est adonné à sa passion de longue date et il a commencé à faire du bénévolat pour la Société canadienne de la Croix-Rouge et la Ville de Moncton en tant que ressource pour les services d'urgence locaux. Jusqu'à il y a quelques années, le couple a vécu sa vie dans le bonheur près du rivage. « Lorsque les besoins en matière de soins de santé de Gloria ont commencé à s'accroître, nous avons constaté que nous devions habiter plus près de l'hôpital », explique Angus.

Malheureusement, Gloria est décédée en 2015. Afin de rendre hommage à leur vie commune et pour souligner les soins continus et prodigués avec compassion qu'elle a reçus à L'Hôpital de Moncton, Angus a choisi de créer le don qui se multiplie : un fonds de dotation. « Selon moi, il incombe à chacun d'entre nous de faire de notre mieux pour appuyer notre hôpital. Je suis très content de créer un don qui portera le nom de Gloria pour les générations futures. »



Fonds de dotation

Un fonds de dotation est un moyen très humanitaire pour un donateur de tendre la main et de façonner de manière positive les soins de santé futurs de L'Hôpital de Moncton. Le donateur affirme ainsi profondément et de manière visible et permanente son attachement à la collectivité et son affection pour les personnes qui y habitent et y travaillent.

Fonds de dotation désignés

Fonds de dotation

Vaughn et Ruth Adair

Fonds de dotation

Famille Alward

Fonds de dotation

Elizabeth Bannon

Fonds de dotation

Famille de J.J. Dunphy

Fonds de dotation

Isadore et Esther Fine

Fonds de dotation

Bud et Betty Fogarty

Fonds de dotation

John et Shirley Hawryluk

Fonds de dotation

Famille de Charles et Vicki Lawson

Fonds d'enseignement et

de recherche en médecine

Dr Donald MacLellan

Fonds de dotation

Anne MacBeath

Fonds de dotation

pour la formation du personnel

Ronald E. et

Marguerite (Peg) MacBeath

Fonds de dotation

Jack Madden

Fonds de dotation

Gloria et Angus McDonald

Fonds de dotation

Dr Fred et Mme Joyce Murphy

Fonds de dotation

pour bourses

Johannes Notten et

Olive et Jean Firlotte

Fonds de dotation

IODE Nouveau-Brunswick –

chapitre provincial

Fonds de dotation

William (Bill) et

Thyra Quartermain

Fonds de dotation

William et

Audrey Sawdon

Fonds de dotation

Robert et Minnie (Beals) Sowerby

Fonds de dotation

Famille de Simon (Cy) et Nancy Stein

Fonds de dotation

St-Hubert

Les titres cotés – une option intéressante pour faire un don

En raison des règles fiscales canadiennes actuelles, il est bénéfique de donner certains titres cotés publics à une œuvre de bienfaisance. Les types de titres (« titres cotés ») qui profiteront de ces règles sont énumérés ci-dessous. Les lois fiscales actuelles éliminent les impôts sur les gains de capital qui sont imposés lorsqu'une personne donne des titres cotés (des biens en immobilisation dont la valeur a augmenté) à une œuvre de bienfaisance comme la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton.

Les dons de titres cotés tireront profit des règles suivantes :

- Des actions, des titres de créance et des droits cotés à une bourse de valeurs désignée.
- Des actions du capital-actions d'une société de fonds mutuels publique canadienne.
- Des unités de fiducies canadiennes de fonds commun de placement à nombreux actionnaires.
- Une participation dans une fiducie créée à l'égard du fonds réservé.
- Une créance visée par règlement.

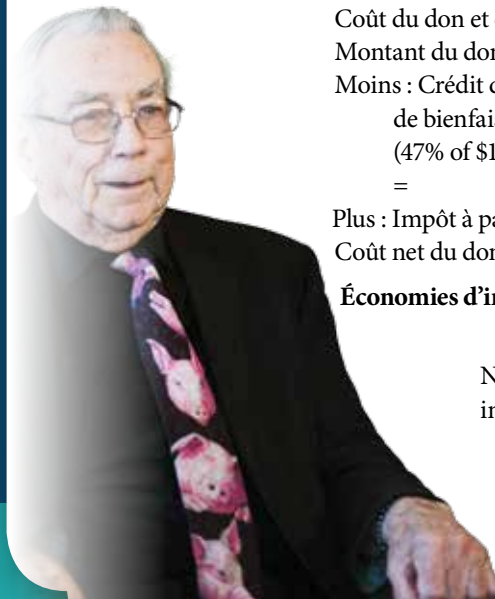
En plus de l'élimination des gains en capital, voici les autres avantages :

- Le donneur reçoit un reçu de don pour la valeur marchande des titres portant la date de réception du transfert.
- Les transferts peuvent être effectués en tout temps, y compris par l'entremise d'un testament.
- L'œuvre de charité ne paie pas de taxe pour la vente des titres.

ILLUSTRATION

En tant que donneur, il vous sera beaucoup plus avantageux de donner vos titres cotés à la Fondation des Amis au lieu de les vendre et de faire un don monétaire. L'illustration ci-dessous compare ces deux scénarios, en supposant que le taux d'imposition fédéral et provincial combiné soit de 40 % et que le crédit d'impôt pour don de bienfaisance soit de 47 %.

	Vendre des actions et donner de l'argent	Donner des actions
Valeur marchande	10,000 \$	10,000 \$
Prix de base	5,000 \$	5,000 \$
Gain en capital	5,000 \$	5,000 \$
Partie imposable du gain à 50 %	2,500 \$	0
Partie imposable du gain à 40 %	1,000 \$	0
Coût du don et économies d'impôt		
Montant du don	10,000 \$	10,000 \$
Moins : Crédit d'impôt pour don de bienfaisance (47% of \$10,000)	4,700 \$	4,700 \$
=	5,300 \$	0
Plus : Impôt à payer sur le gain	1,000 \$	0
Coût net du don	6,300 \$	5,300 \$
Économies d'impôt nettes	3,700 \$	4,700 \$



N'oubliez pas : plus la valeur de vos actions est importante, plus vous économiserez de l'impôt!

Dîner-causerie annuel

Un agréable dîner-causerie a eu lieu au mois d'août afin de rendre hommage aux membres de la Société des dons pour la vie et d'autres donateurs particuliers à la Fondation des Amis.

Cet événement annuel a été organisé par Steve Fowler, président des Amis. Parmi les faits saillants, on note la présentation du Dr Robert Adams, un des neurochirurgiens à l'hôpital. Dr Adams a discuté de la portée du programme de neurochirurgie; il a informé les participants des types de procédures effectuées dans ce domaine spécialisé de grande importance. De plus, Nancy Parker, directrice exécutive à L'Hôpital de Moncton, était présente afin de transmettre des salutations de la part du Réseau de santé Horizon.

Nouveaux membres de la Société des dons pour la vie



Nancy Parker, directrice exécutive à L'Hôpital de Moncton, et Steve Fowler, président des Amis, remettent une plaque de la Société des dons pour la vie à Lois Scott (centre).



Nancy Parker, directrice exécutive à L'Hôpital de Moncton, et Steve Fowler, président des Amis, remettent une plaque de la Société des dons pour la vie à Angus McDonald (centre).



Nancy Parker, directrice exécutive à L'Hôpital de Moncton, et Steve Fowler, président des Amis, remettent une plaque de la Société des dons pour la vie à Kathy Weir (centre).

Pour conclure l'événement, Steve et Nancy ont eu l'honneur d'introniser plusieurs individus en tant que nouveaux membres de la Société des dons pour la vie.

« Chaque année lors de cet événement, les Amis sont très fiers d'avoir l'occasion de reconnaître des donateurs qui ont fait des contributions à notre hôpital par le biais d'un legs, d'un don d'assurance-vie ou bien qui ont pris des dispositions pour effectuer d'autres types de dons à l'avenir. Afin de vous exprimer notre reconnaissance, nous sommes heureux de vous présenter, à vous, nos nouveaux membres, un souvenir spécial qui représente votre contribution aux Amis. Il s'agit d'une feuille de chêne, qui, semblablement à votre don aux Amis, a ses propres caractéristiques uniques. » de dire Steve.

Cette année, les personnes honorées sont Lois Scott, Angus McDonald et Kathy Weir.

Si vous souhaitez vous renseigner davantage sur l'adhésion à la Société des dons pour la vie, veuillez communiquer par téléphone avec Helene Ouellette, agente des dons par anticipation, au (506) 860-2307 ou par courriel à l'adresse Helene.Ouellette@HorizonNB.ca.



Dons planifiés

Conseillers techniques

Paul Arsenault

Conseiller principal en gestion du patrimoine, Scotia Wealth Management, retraité

Kent Robinson

Avocat, Bingham Law

Susan Clarke

Conseiller en placement, RBC Dominion Securities

Boyd Dixon

Conseiller, Dixon and Patterson Financial Planning

Steven Fowler

Jobe Wealth Consultants and World Source Securities

Peter Jobe

Jobe Wealth Consultants and World Source Securities

George LeBlanc

Avocat, Cox & Palmer

Brent Spencer

Associé directeur, KPMG LLP

Conception graphique par



Imprimé sur papier recyclé

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :
Hélène Ouellette, agente du Programme de dons par anticipation

La Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton

135, avenue MacBeath
Moncton (N.-B.) E1C 6Z8
Tél. : (506) 857-5488
Télé. : (506) 857-5753
www.fondationamis.ca
Helene.Ouellette@HorizonNB.ca



Friends of the Moncton Hospital Foundation
Amis
La Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton

Société des dons pour la vie

Le Conseil d'administration des Amis de L'Hôpital de Moncton accueille des individus au sein de la Société des dons pour la vie. La Société a pour but de reconnaître et d'honorer les personnes qui ont généreusement prévu faire un don à L'Hôpital de Moncton au moyen d'un legs ou d'une assurance-vie ou qui ont pris des dispositions en vue d'autres types de futurs dons. Un appui considérable a été apporté grâce à ces dons qui permettent à L'Hôpital de Moncton de veiller à ce que es générations futures reçoivent des soins de qualité.

Nous sommes très heureux de reconnaître les membres suivants de la Société des dons pour la vie :

Mark et Linda Beaumont
Eleanor Bourque
Dr Ronald et Nicole Bourgeois
Dr Amy Brennan
Jean et Dorothy Caron
Gerald et Frances Chaulk
Bill et Joanne Comeau
George et Roberta Fawcett
Isadore Fine
Terry Gauvin
Wayne et Edith Gillcash
Shirley Hawryluk
Marie Hayman
Gladys Hollis
John et Shirley Howatt
Charles et Vicki Lawson
Laura Leighton
Donna et Marks Lockhart
Retus et Mary MacFadyen
Alan et Debbie MacLellan
Alberta MacLellan

Robert et Margaret MacQuade
Diane (Horsman) et Leigh Manning
Cheryl et Don McCabe
Lorna et Blair McConnell
Angus et Gloria McDonald
Doris Methot
John et Jean Neilson
Milton A. Palmer
Hélène Ouellette et Bill Porter
Calvin et Rose-Ann Quinn
Lois Scott et Mark Rooney
Ken et Linda Saunders
Harris et Barbara Tait
Julie et Roland Thebeau
Kathy et Darrell Weir
Kaming Wong

Si vous aimeriez faire partie de la Société des dons pour la vie, veuillez communiquer avec Hélène Ouellette au 860-2307.



d'Cercle. d'amis

Bulletin de planification financière Carte de réponse confidentielle

Je m'intéresse à votre invitation à considérer la Société des dons pour la vie.

J'ai déjà pris des dispositions pour inclure la Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton :

- Un leg
 Une police d'assurance-vie
 Autre :

J'aimerais recevoir des renseignements sur :

- Les legs
 Les polices d'assurance-vie
 Autre :

Veuillez communiquer avec moi

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Veuillez compléter cette carte et la retourner à :

La Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton

Attention: Hélène Ouellette, agente de dons par anticipation
135, avenue MacBeath, Moncton, (N.-B.) E1C 6Z8

Merci de votre intérêt!